Aide-soignant (formation complémentaire)

RÉF | 8339

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation, vous serez capable de poser les 5 nouveaux actes infirmiers délégués supplémentaires.

Ces actes délégués supplémentaires sont:
– Mesurer les paramètres concernant les différentes fonctions biologiques, y compris la mesure de la glycémie par prélèvement sanguin capillaire et faire rapport de ces mesures dans les meilleurs délais et de manière précise à l'infirmier
– Administrer des médicaments préparés par un infirmier ou un pharmacien (à l'exclusion des substances stupéfiantes) par les voies d'administration suivantes : orale (y compris l'inhalation), rectale, par gouttes ophtalmiques, par gouttes auriculaires, percutanée et sous-cutanée (uniquement pour l'héparine fractionnée)
– Alimenter et hydrater par voie orale
– Enlever manuellement des fécalomes (matière fécale déshydratée)
– Enlever et remettre les bandages ou les bas destinés à prévenir et/ou traiter des affections veineuses.

Programme

Formation de 150h = 180 périodes de 50 minutes.

Cours théoriques (90 périodes):
- Initiation aux premiers secours
- Principes de délégation
- Notions de pharmacologie
- Activités infirmières déléguées
- Activités infirmières déléguées : pratique professionnelle

Stage d'intégration complémentaire et activités d'intégration professionnelle (AIP): 90 périodes

Certification(s) visée(s)

Attestation de réussite d'une unité d'enseignement (UE) de Promotion sociale

Type de formation

Enseignement de promotion sociale

ORGANISATION

Durée	4 mois + le stage
Horaire	lundi de 9h à 15h
Début	La date de la prochaine session sera précisée dès la reprise des inscriptions. 2 x par an (octobre et janvier)
Coût	420 euros - Coût réduit : contactez l'établissement -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs	Les personnes qui, avant le 1er septembre 2019, répondent aux conditions d'enregistrement comme aide-soignant telles que prévues dans l'article 2 de l'arrêté royal du 12 janvier 2006 fixant les modalités d'enregistrement comme aide-soignant.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler	Il n'y a pas d'inscription actuellement.
Pour s'informer uniquement	Consultez le site internet ou prenez contact avec l'établissement au moyen du formulaire en ligne.

Organisme	**CPSI - Centre de formation pour les secteurs infirmier et de santé** Avenue Hippocrate 91 1200 Woluwé-Saint-Lambert Tél: 02 762 34 45 (de 8h30 à 14h30) http://www.cpsi.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation